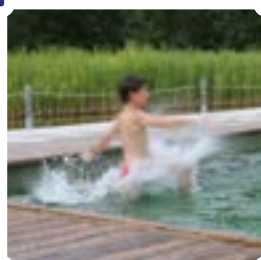


Vacances d'été 2019

Juillet 2019

Brochure des stages d'été



COMITÉ
TENNIS DE TABLE
rhône métropole
de Lyon

WWW.RHONELYONTT.COM

Le mot du Président



Chères familles,

Comme chaque année, la brochure des stages d'été vous permettra de découvrir cette action phare du Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table que nous avons plaisir à vous proposer pour les vacances d'été.

Des séjours pour partager, rencontrer et échanger autour du tennis de table. En parallèle de nos compétitions de la saison sportive où, performance, technique et attention accompagnent chaque évolution pongiste, les stages d'été de tennis de table représentent la face conviviale et éducative que véhicule notre sport accessible à tous.

Depuis plus de 15 ans, notre équipe d'éducateurs passionnés est heureuse de développer avec les participants les joies du ping dans un environnement géographique et social propice à l'épanouissement. Véritable prolongement des valeurs sportives et éducatives de notre association, ces séjours ont été conçus dans une démarche d'équilibre, d'accessibilité et de diversité sportive. Un engagement qualité porté par une hygiène sportive, alimentaire et sociale, partagé par toute l'équipe du Comité qui met son énergie positive au service du ping estival !

Vous offrez à votre enfant une expérience motivante qui le valorise et renforce sa confiance en lui.

Bonnes vacances à tous !

Eric APPELGREN

Président du Comité Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table

Vos contacts

ORGANISATEUR

Les stages d'été de Tennis de Table à Vichy sont proposés et organisés par le Comité départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon de Tennis de Table.



Comité départemental
Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table
Espace Départemental des Sports
23 rue Julien 69003 Lyon

07 69 08 42 08 - stages-ete@rhonelyontt.com
www.rhonelyontt.com

OFFICE DE TOURISME SUR PLACE



Office de Tourisme de Vichy
Centre Omnisports BP 62677
03206 Vichy Cedex

04 70 59 51 10
www.vichy-tourisme.com

Sommaire

3



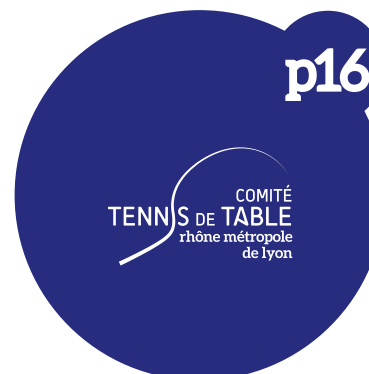
LES VACANCES AVEC LE COMITÉ

Le Comité au service du Ping
Notre engagement qualité
Le projet sportif des stages d'été
Notre équipe d'encadrants



DESTINATION VICHY !

Situation & hébergement
Equipements sportifs
Fiche pratique du stage



INFORMATIONS PRATIQUES

Les aides financières
Réserver son séjour
Les conditions d'inscription
Nous contacter

Les vacances d'été avec le Comité



Le Comité au service du Ping

Le Comité de Tennis de Table - Rhône et Métropole de Lyon est une association de loi 1901 créée en 1966. Affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table (www.fftt.com), elle fait partie au niveau régional de la Ligue AURA de Tennis de Table (www.lratt.fr).

« Son rôle est d'assurer l'organisation des compétitions de son territoire, la promotion et le développement de cette discipline olympique. »

Le Comité en quelques chiffres :

4913 licenciés sur le territoire

68 clubs adhérents Rhône et Métropole

17

compétitions

10

stages sur sélection

2

semaines de stages tout public

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ACTIONS SUR

WWW.RHONELYONTT.COM

et suivez-nous sur facebook



Les stages d'été du Comité

Le Comité Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table développe ses activités dans le Nouveau Rhône et la Métropole de Lyon dans le but de promouvoir cette discipline olympique alliant dynamisme, précision et partage.

Action phare du Comité, les stages d'été de juillet permettent ainsi aux jeunes pongistes d'allier pratique, échange et convivialité.

Les stages à Vichy en juillet

- Des stages assurés depuis plus de 15 ans ;
- Ouverts aux licenciés FFTT de 9 à 17 ans.

Notre Agrément ministériel «Jeunesse et Sport»

FFTT 1935 17 205

- le gage de qualité du projet éducatif et sportif de notre association ;
- la possibilité aux participants de bénéficier d'aides financières pour nos séjours vacanciers ;
- l'assurance de professionnels sportifs, diplômés d'Etat.

L' ENGAGEMENT QUALITÉ DU COMITÉ NOTRE MARQUE DE CONFIANCE

ENCADREMENT RESPONSABLE

- Un directeur de stage : Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental ;
- 1 entraîneur pour 10 joueurs.

ALIMENTATION SAINE & ÉQUILBRÉE

Le Comité s'engage à proposer aux participants une restauration de qualité. Un self aux choix variés est à disposition à Vichy.

PÉDAGOGIE SPORTIVE

Ping et convivialité ; tel est le fil conducteur du projet pédagogique de nos entraîneurs diplômés. Nos stages allient ainsi la théorie à la pratique pour permettre, dans un cadre de vacances, de se dépenser, d'apprendre et de progresser de façon ludique.

SITUATION & HÉBERGEMENT

Le Comité a choisi de développer ses stages dans un environnement adéquat à la détente et aux activités sportives. Le complexe sportif de Vichy offre un espace de nature et des équipements techniques adaptés à la pratique d'activités en plein air et en intérieur.

SENSIBILITÉ AU COLLECTIF

Pour l'équipe des stages d'été, le collectif est au centre de l'activité. Partage et échange sont ainsi véhiculés pour que ce séjour devienne, plus qu'un stage, un moment de plaisir à raconter !

LOGISTIQUE & TRANSPORT

Le Comité met à disposition les outils nécessaires au bon déroulement des stages de la préparation à l'arrivée sur les lieux : trajet avec accompagnateur, planning, trousseau, réunion de lancement...

L'édition
2014
c'est :

+ de 98% de participants satisfaits
de l'environnement, de l'accueil et du déroulé du stage !

Retrouvez notre enquête annuelle de l'édition 2014 sur notre site web
www.rhoneyontt.com, rubrique « Actions et stages / Stages d'été »

LE PROJET SPORTIF DES STAGES D'ÉTÉ DE LA MAÎTRISE DE SOI AU CONTRÔLE DE SON JEU

Évaluation
initiale en
situation
d'opposition

Définition du
contenu technique
adapté à chaque
niveau

Identification des
difficultés et points de
progression, collectifs et
individuels

DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

- **Travail du service** : maîtrise des paramètres, variation des rotations, variation des placements, variation de vitesse.
- **Travail du retour de service** : détection des rotations adverses, placer, surprendre.
- **Travail sur les premières balles** : sécurité et placement de la première initiative et de la première contre initiative.
- **Développer** son côté malin.

DÉVELOPPEMENT TACTIQUE

- **Apprendre à mieux se connaître** : identifier ses points forts, points faibles.
- **Apprendre à observer l'adversaire** : identifier les points forts et points faibles adverses.
- **Optimiser** ses enchaînements préférentiels (schémas de jeu) à partir du service et du retour
- **Bases** du coaching / capitanat

DÉVELOPPEMENT MENTAL

- **Gestion des temps** de « non jeu » (inter point, inter manche, ...).
- **Les temps morts** (quand ? Pourquoi ?..).
- **Pourquoi je joue au tennis de table** (lien social, défi sportif, classement) ? Quels sont mes objectifs ?
- **Identifier** ses facteurs de stress.
- **Gestion des émotions** et des frustrations.

DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

- **Hygiène sportive** : échauffement, étirements.
- **Appréhender les qualités physiques nécessaires au tennis de table** : gainage, endurance rapide, coordination, dissociation.
- **Bases** de diététique.



Juillet
**Destination
 Vichy**

SITUATION ET HÉBERGEMENT DU CENTRE OMNISPORTS DE VICHY



LE CHOIX DU COMITÉ

Un complexe omnisports équipé pour + de 27 disciplines sportives
 Un centre de séjour à accueil et réputation internationaux
 Une situation en bord de lac idéale pour allier sport et vacances

Implanté dans un parc arboré de 120 ha, en bordure du lac d'Allier, le Centre omnisports de Vichy réunit en un même lieu les équipements nécessaires à la pratique des activités sportives, à l'accueil en hébergement et restauration et à l'organisation de rassemblements.



 VISUALISER LE PLAN 3D
 DU CENTRE OMNISPORTS

source : www.sport-vichy.fr

WWW.RHONELYONTT.COM

L'ESPACE CHAMBRES

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR



L'espace chambres du Centre Omnisports de Vichy met à disposition des usagers un espace tout confort muni de commodités individuelles :

- un espace de rangement ;
- un lit superposé avec draps et couverture fournis ;
- un bureau.

Pour les participants du stage Vichy :

Séjour en chambre de 2 (selon disponibilités) avec douches individuelles. Répartition des chambres par affinité des participants, puis tranche d'âge.

LES LIEUX DE RESTAURATION

ATRIUM - BRASSERIE



L'espace «Atrium et Brasserie» du Centre Omnisports peut accueillir 400 personnes par service, dont 70 places sur l'espace Brasserie insonorisé et entièrement privatisable.

Pour les participants du stage Vichy : Restauration en self.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU CENTRE OMNISPORTS DE VICHY



L'ESPACE TENNIS DE TABLE

GYMNASE

Le Palais des Sports de Vichy est situé au sein du complexe et à proximité immédiate du centre de séjour d'hébergement et de restauration. Le gymnase, salle accueillant la ProB de Basketball, représente un équipement privilégié pour les participants du stage Vichy :

- gymnase de 42 m sur 24 m avec hauteur sous poutres de 9 m ;
- équipements homologués par les fédérations françaises ;
- accès au centre médico-sportif ;
- vestiaires entretenus.



LES ACTIVITÉS ANNEXES



Badminton



Vélo



Pétanque



Tir à l'arc



Tennis



Baignade*



Course d'orientation



Sports collectifs

*la piscine se situe à 2 km et est accessible en navette

Vichy 2019

du 7 au 13 juillet 2019

du 13 au 19 juillet 2019

Fiche pratique des stages



CENTRE OMNISPORTS DE VICHY
Pont de l'Europe
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Semaines ouvertes aux jeunes de 9 à 17 ans licenciés FFTT

TRADITIONNELS ET PROMOTIONNELS

HORAIRES

Retrouvez les horaires de début et fin du séjour à Vichy sur www.rhoneyontt.com, rubrique Actions et stages / Stages d'été (Vichy)

TRAJET AVEC ACCOMPAGNATEUR

Le Comité met à disposition un encadrant pour accompagner les participants en train à l'aller et au retour de chaque séjour.

- Nombre de places limité à 24/trajet (**choix à indiquer dans le bordereau d'inscription**).

Toutes les informations sur les horaires de train, le lieu de rendez-vous en gare et le contact seront communiquées aux participants 15 jours avant le départ.

RÉUNION DE LANCEMENT

Une réunion de briefing est organisée à chaque début de stage sur le lieu de rendez-vous.

Les parents peuvent ainsi rencontrer les encadrants sur place, découvrir le lieu du séjour et installer leur(s) enfant(s) sereinement avant le départ.



**40 PLACES
DISPONIBLES/SEMAINE**

Inscriptions traitées par ordre d'arrivée [cachet de La Poste faisant foi].

LIEU DE RDV
Devant le bâtiment «Accueil».
Parking gratuit.

VOS CONTACTS
En amont : Gary PAGE
Chargée de projets
g.page@rhoneyontt.com
06 20 56 29 58

Sur place : Christian VIGNALS,
Directeur des stages d'été
c.vignals@rhoneyontt.com
06 75 48 72 90

Une question sur nos stages d'été ?
contactez-nous à

stages-ete@rhoneyontt.com

L'ENCADREMENT

1 directeur de stage et 1 encadrant pour 10 joueurs.

LA LIGNÉE DU PROJET SPORTIF TENNIS DE TABLE

- Evaluation initiale et identification des difficultés et points de progression
- Développement technique
- Développement tactique
- Développement mental

PROGRAMME

Journée type

08h15 - 08h45	Petit Déjeuner
09h00 - 12h00	Tennis de table
12h00 - 12h45	Déjeuner
12h45 - 14h00	Temps calme
14h00 - 16h30	Tennis de table ou activité sportive/loisirs
16h30 - 17h30	Temps libre
17h30 - 18h30	Activités sportives
19h00 - 19h45	Repas
20h - 21h 30	Animation soirée
21h30	Fin des activités

TARIFS*

Semaine	Pension complète en euros TTC
du 07 au 13/07/2019	474,00
du 13 au 19/07/2019	474,00

**RÉSERVEZ
VOTRE SÉJOUR**
rendez-vous
p18

RÉDUCTIONS*

Réduction de 5%* sur le prix total pour :

- l'achat de deux séjours présentés dans cette brochure ;
- la participation de deux enfants de la même fratrie ;

*voir la grille tarifaire dans les conditions d'inscription

WWW.RHONEYONTT.COM

Informations & réservations



LES AIDES FINANCIÈRES



BONS VACANCES DE LA CAF AIDES AUX TEMPS LIBRES

Ils sont accordés aux familles allocataires en fonction de leur quotient familial.

Nos séjours étant déclarés auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sport, les participants de nos stages peuvent bénéficier d'«**Aides aux temps libres**» de la part de la CAF du Rhône.

Renseignez-vous auprès de votre caisse d'allocation familiale.

Plus d'informations :
www.caf.fr / 08 10 25 69 80

ce

LES COMITÉS D'ENTREPRISE

Certaines entreprises, par le biais de leur comité, accordent à leurs salariés des aides financières (bons, chèques vacances, partenariat avec des associations, baisse tarifaire...), calculées selon plusieurs critères (situation familiale, revenus...).

Renseignez-vous auprès de votre comité d'entreprise.



LES AIDES PUBLIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

Certaines aides sont parfois accordées par les municipalités. Les services sociaux, le CCAS, le service jeunesse des mairies peuvent vous accorder des aides aux séjours de vacances.

Renseignez-vous auprès de votre mairie.



LES CHÈQUES VACANCES ET COUPONS SPORT ANCV

Les chèques vacances sont accessibles aux salariés du secteur public ou privé dont les employeurs ont passé une convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances - ANCV. Ces chèques nominatifs peuvent être utilisés sans limite de nombre pour les séjours présentés dans cette brochure.

Plus d'informations :
www.ancv.com

EFFECTUER SA RÉSERVATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne avant d'envoyer vos documents ou d'effectuer votre inscription de façon manuscrite. Choisissez la méthode qui vous convient !

1 RDV SUR WWW.RHONELYONTT.COM RUBRIQUE ACTIONS ET STAGES / STAGES D'ETE

EN LIGNE

- Saisissez les informations demandées dans le formulaire d'inscription en ligne.
- Réceptionnez et imprimez votre mail de confirmation avec les pièces-jointes.

SUR PAPIER

- Téléchargez et imprimez les documents du dossier d'inscription :
 - le bordereau d'inscription,
 - la fiche sanitaire,
 - la décharge,
 - le trousseau^[1].

2 REMPLIR LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

EN LIGNE

- Remplissez et signez :
 - le mail de confirmation,
 - la décharge,
 - la fiche sanitaire.

SUR PAPIER

- Remplissez et signez :
 - le bordereau d'inscription,
 - la décharge,
 - la fiche sanitaire.

3 RENVoyer L'ENSEMBLE DES PIÈCES DU DOSSIER D'INSCRIPTION ACOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT^[2]

- Renvoyer obligatoirement :
 - le bordereau d'inscription OU le mail de confirmation
 - la fiche sanitaire
 - la décharge d'hospitalisation et de transport
 - l'intégralité du règlement^[3]

ADRESSE DE DESTINATION

Espace Départemental des Sports
Comité Rhône - Lyon de Tennis de Table
STAGES D'ÉTÉ - Gary PAGE
23 rue Julien 69003 Lyon

Après réception du dossier complet, vous recevrez une confirmation d'inscription dans un délai de 15 jours.

BESOIN D'UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE OU D'UNE FACTURE ?

Les attestations de présence et les factures ne sont établies qu'à l'issue du stage et sont envoyées à tous les participants par courriel.

[1] Le trousseau est un document à conserver par les participants. Aucun contrôle ne sera fait par l'équipe des stages.

[2] Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera renvoyé en intégralité.

[3] Pour le paiement en plusieurs fois, il est indispensable de renvoyer le dossier d'inscription avec l'intégralité du règlement. Les dates d'échéance et d'encaissement sont indiquées dans les conditions d'inscription.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

CONDITIONS DE PAIEMENT

Grille tarifaire en fonction du nombre de séjours ^[1] tarifs affichés pour une pension complète en euros TTC			
	en 1 fois	en 2 fois	en 3 fois
1 séjour	474,00	237,00 237,00	158,00 158,00 158,00
2 séjours	900,60	450,30 450,30	300,20 300,20 300,20
3 séjours	1 350,90	675,45 675,45	450,30 450,30 450,30
Date butoir de réception du dossier	28/05/19	30/04/19	02/04/19
Dates d'encaissement ^[2]	à réception du paiement	16/05/19 14/06/19	16/04/19 16/05/19 14/06/19

[1] 1 séjour = 1 semaine de stage pour 1 personne

2 séjours = 2 semaines de stage pour 1 personne ou 1 semaine de stage pour 2 personnes d'une même famille.

[2] Après le 14/06/2019, les règlements reçus seront encaissés à réception.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Rendez-vous sur www.rhoneyontt.com rubrique PRATIQUE DU PING / Stages tout public

• Inscription en ligne

Saisir les informations demandées dans le formulaire d'inscription en ligne. Imprimer et signer le mail de confirmation ainsi que la pièce-jointe comprenant la décharge et la fiche sanitaire.

• Inscription manuscrite

Télécharger, imprimer et signer le dossier d'inscription.

Le dossier d'inscription comprend :

- le bordereau d'inscription
- la décharge d'hospitalisation et de transport
- la fiche sanitaire

Dans le cas de l'inscription en ligne, le mail

récapitulatif des informations saisies fait office de bordereau d'inscription et doit être imprimé et signé comme la décharge et la fiche sanitaire.

Joindre votre règlement

Vous avez la possibilité de régler en 1, 2 ou 3 fois, selon les modalités décrites dans la grille tarifaire ci-dessus.

Moyens de paiement acceptés

- Chèques (à l'ordre du CRLTT)
- Virement (RIB sur demande - envoyer l'avis d'opération après chaque paiement)
- Chèques vacances et coupons sport
- Bons Caisse d'allocations Familiales (CAF du Rhône uniquement).

Si vous bénéficiez de bons vacances délivrés par la CAF du Rhône ou de chèques vacances, envoyez ces bons au Comité lors de votre inscription. Seul le solde reste à votre charge.

Envoyer par courrier postal votre dossier d'inscription au Comité

Espace Départemental des Sports
Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table
Stages d'été - Gary PAGE
23 rue Julien - 69003 LYON

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Après réception et dans un délai de 15 jours, vous recevrez la confirmation d'inscription attestant que le dossier est complet.

TRAJETS AVEC ACCOMPAGNATEUR

Les trajets avec accompagnateur sont organisés à l'aller et au retour de chaque séjour. Le nombre de places est limité à 24 par trajet. Les informations sur les horaires de train, le lieu de rendez-vous en gare et le contact seront communiqués aux participants 15 jours avant le départ de chaque stage.

ATTESTATIONS ET FACTURES

A l'issue de la semaine de stage, vous recevrez une facture ainsi qu'une attestation de participation au stage. Ces éléments vous seront notamment utiles auprès de votre comité d'entreprise.

HOSPITALISATION

Exceptionnellement, certains accidents, traitement ou hospitalisation au cours du séjour peuvent rendre impossible pour le participant, la poursuite normale des activités. Dans ce cas, la Direction du stage informera les parents qui se chargeront du rapatriement de l'enfant.

FRAIS DE PARTICIPATION DU SÉJOUR

Les frais de participation des séjours comprennent:

- L'hébergement ;
- Les repas : pension complète, c'est-à-dire : petit-déjeuner, déjeuner et dîner ;
- Les activités sportives, les soirées, le prêt du matériel de loisirs ;
- L'encadrement : Directeurs, entraîneurs, et encadrement technique des activités ;
- L'animation : assurée par l'équipe.

Les frais de séjour ne comprennent pas :

- La licence de la saison 2018/2019, qui est obligatoire pour participer aux stages. Si vous n'avez pas de licence, contacter Gary PAGE (g.page@rhonelyontt.com) ;
- Le transport aller-retour au domicile ;
- Les dépenses à caractère personnel.

ANNULATION

Annulation à l'initiative des participants

- plus de 30 jours avant le début du stage
Nous vous rembourserons ce que vous nous avez versé, moins 50€ de retenue pour frais de dossier.

- moins de 30 jours avant le début du stage
Aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'éventualité d'un remboursement partiel sera laissé à l'appréciation de l'organisateur.

Annulation à l'initiative de l'organisateur

En dessous de douze participants sur une semaine de stage, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage. Il vous sera alors proposé, selon les places encore disponibles, soit de choisir une autre semaine de stage ou bien d'être remboursés de l'intégralité des sommes versées.

PERTE ET VOL

Pendant le séjour, la surveillance des affaires personnelles incombe à chaque participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Dans un but de préservation des données personnelles, la liste des participants ne sera pas affichée sur le site du Comité.

Les photographies, films et enregistrements pris lors des séjours pourront être reproduits et diffusés, sans contrepartie financière, sur tout support et par tous procédés, tant que leur exploitation ne mette pas en contradiction les règles de droit à l'image. Les oeuvres précitées seront utilisées par le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table afin de communiquer sur les actions de l'association. L'exploitation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct du Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table, sur support matérialisé [dossier, plaquette, brochure, affiche, flyer] ou dématérialisé, via internet et en particulier sur le site du Comité (www.rhonelyontt.com) et ses réseaux de diffusion numérique [Facebook, Twitter, You Tube]. Le Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table fera tout usage des oeuvres, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage commercial [entendu comme une diffusion nécessitant l'achat de l'élément publicitaire].

LES CONTACTS POUR PLUS D'INFORMATIONS



Comité Départemental du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table
Association de loi 1901
n° siret : 334 129 822 000 48 - n° d'agrément FFTT 1935 17205



Revivez en images les stages d'été sur notre site
WWW.RHONELYONTT.COM



Les stages d'été du Comité Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table

avec le soutien de



Espace Départemental des Sports - 23 rue Julien 69003 Lyon - stages-ete@rhonelyontt.com
© crédits photos : www.rhonelyontt.com (sauf mentions contraires)

Edition : Stéphanie Santier, Chargée de communication